



LYCÉE AUGUSTE
ET LOUIS
LUMIÈRE

Lycée polyvalent
Auguste et Louis
Lumière

académie
Aix-Marseille

Madame le Proviseur
Sylvie BARDET

Téléphone
04 42 08 38 38
Fax
04 42 71 71 22
Mél.
ce.013174d
@ac-aix-marseille.fr

avenue Jules FERRY
13600 LA CIOTAT



Madame la Proviseure

à

Madame, Monsieur le / la Principal (e)

La CIOTAT, le 15 janvier 2024

Objet : Seconde GT Européenne Anglais

Cher, Chère Collègue,

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre ces informations à vos élèves et familles. Une seconde Européenne Anglaise (langue vivante 1 Anglais obligatoire) est proposée au Lycée Lumière.

Elle est accessible à tout élève sous réserve de son affectation au Lycée Lumière et à l'issue d'une commission qui se tiendra après les procédures d'affectation début juillet. Les élèves affectés en classe euro seront informés par mail.

Chaque établissement voudra bien communiquer pour le mercredi 15 mai 2024 (dernier délai) la liste des élèves intéressés, accompagnée des pièces suivantes :

- ✓ Lettre de motivation de l'élève pour la section,
- ✓ La fiche mentionnant les coordonnées de l'élève et de la famille (obligatoire)
- ✓ La fiche « Section Européenne » remplie par les professeurs d'Anglais, d'Histoire-Géographie et vous-même,
- ✓ Le ou les bulletins de l'année en cours.

Le dossier d'orientation et d'affectation doit être rempli en parallèle. L'élève doit obtenir une décision d'orientation vers une « seconde GT ». Cette section, au nombre de places limitée doit figurer en 1^{ère} position parmi les vœux formulés. Elle ne donne pas lieu à une dérogation.

Nous invitons les élèves et les familles intéressés à nous rencontrer lors des portes ouvertes du lycée le samedi 23 mars 2024 de 09h à 12h.

Je vous prie d'accepter, Cher (e) Collègue, l'expression de mes plus sincères salutations.

Sylvie BARDET

PJ :

- Fiche coordonnées et renseignement pour la section européenne
- Fiche de présentation de la Section Fiche de renseignements (critères)



Madame, Monsieur le / la Principal (e),

Chers collègues d'Anglais et d'Histoire-Géographie,

Une section européenne Anglais existe au Lycée Lumière. Aussi, pour nous aider à sélectionner les élèves de 3^{ème} les mieux adaptés aux exigences de cette section, nous vous demandons de bien vouloir remplir le document ci-dessous avec toutes les remarques qui vous paraissent pertinentes par rapport aux critères suivants.

Nom et prénom de l'élève :

Etablissement d'origine :

1. Anglais

Participation / Motivation :

Capacité à comprendre :

Dynamisme / capacité à s'intégrer dans un groupe :

Capacité à s'exprimer / fluidité :

Ouverture d'esprit / intérêt pour l'Europe / sociabilité :

2. Histoire / Géographie

Motivation :

Culture générale :

Capacité d'analyse :

Participation / Autonomie :

Intérêt pour l'Europe / Ouverture sur le monde :

3. Avis du Chef d'Etablissement sur la motivation et la capacité de l'élève à suivre ce parcours scolaire

Merci beaucoup de votre collaboration

L'équipe d'enseignants du Lycée Lumière et le Chef d'établissement



SECTION EURO Anglais – RENTREE 2024

Etablissement d'origine :

Nom et prénom de l'élève :

Mail (élève) :

Tél (élève) :

Adresse :

Tél (parents) :

✓

✓

Mail (parents) :

✓

✓



SECTION EUROPEENNE ANGLAIS Lycée Lumière La Ciotat



La section européenne Histoire-Géographie / Anglais propose aux élèves motivés par l'apprentissage des langues vivantes un enseignement fondé sur les axes suivants :

★ **Un apprentissage renforcé d'une langue vivante étrangère (Anglais) 3h/sem.**

Si les élèves suivent le même programme Anglais LV1 que les autres sections, **les exigences sont toutefois renforcées.**

★ **Un enseignement d' Histoire-géographie en anglais (Discipline Non Linguistique) 1,5h/sem. et une connaissance approfondie de la culture anglo-saxonne.**

Cet enseignement est dispensé **EN PLUS** de l'enseignement classique de l'histoire-géographie en français.

Le programme insiste sur l'utilisation de **sources anglo-saxonnes** pour traiter des aspects thématiques historiques et géographiques spécifiques.

L'anglais est utilisé comme un moyen de communiquer en fournissant du vocabulaire et des expressions pour s'exprimer en cours, percevoir les subtilités des documents à étudier selon un point de vue différent. La pratique et la compréhension orale sont ainsi particulièrement sollicitées.

★ **Un parcours de 3 années ouvert sur l'international avec une mention européenne au Bac**

A la fin des trois années, l'indication « **section européenne** » sera mentionnée sur le diplôme du BAC des élèves à deux conditions :

Obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 à l'**oral d'évaluation** sur un **commentaire de documents** d'histoire ou de géographie (interrogation par un jury composé d'un professeur d'anglais et de DNL). **A noter que le contrôle continu compte pour 20%.**

Valider les épreuves d'anglais LV1 du Bac (compréhension orale/ expression orale et compréhension expression écrite) avec 12/20 minimum. L'épreuve est la même que pour les autres élèves ce qui leur permet d'aborder ces épreuves avec plus de confiance.

Un séjour linguistique est proposé aux élèves au cours de leur cursus.

★ **Un atout pour la scolarité et la poursuite d'études.**

Le travail supplémentaire occasionné par le choix de cette section constitue une **plus-value** certaine en fin de cursus. C'est un **investissement à valoriser sur Parcoursup** et dans un CV.

Les compétences linguistiques préparent aux études supérieures notamment aux concours d'entrée d'écoles de commerce, d'ingénieur, IEP/Sciences Po. Elles constituent un atout pour étudier à l'étranger mais aussi lors d'un entretien auprès de recruteurs.

■ **Le recrutement**

La section européenne compte 35 élèves **et n'est pas dérogatoire**. Nous recrutons des élèves **curieux, autonomes** qui souhaitent s'investir dans un cursus tourné vers l'international.

L'élève doit candidater auprès du Lycée, avec une lettre de motivation accompagnée d'une fiche complétée par ses enseignants d'anglais et d'histoire géographie, le ou les bulletins de l'année en cours. Les notes d'anglais et d'histoire-géographie sont prioritairement étudiées. Les dossiers sont ensuite classés et les places attribuées dans la limite de la capacité d'accueil.

Nous serons heureux de vous compter prochainement parmi les élèves du lycée Lumière.

